

> Intitulé de l'emploi

Équipier

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'équipier intervient au sein d'une équipe lors des opérations de sécurité civile.

> Activités principales

- Intervention de secours concourant à la protection des personnes, des biens et de l'environnement
- Gestion du standard et de l'accueil du centre opérationnel du CIS (centre d'incendie et de secours)
- Participation au fonctionnement et à l'entretien du CIS

> Compétences requises

Savoir :

- Gestes de secours
- Modalités opérationnelles
- Équipements, matériels de protection individuelle, de sauvetage et d'extinction
- Produits pharmaceutiques
- Réglementations (guide national de référence, règlement opérationnel, règlement intérieur, plan d'intervention...)
- Radiotéléphonie
- Plans d'intervention
- Matériel d'intervention
- Attributions et compétences des personnels et des services associés aux secours

Savoir-faire :

- Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives
- Préserver l'intégrité physique des victimes
- Réaliser des bilans de secouriste
- Préparer le matériel médical
- Effectuer des césarisations
- Rassurer les victimes et le public
- Évoluer en milieux périlleux et difficiles
- Baliser et protéger le périmètre d'intervention
- Participer aux reconditionnements
- Mettre en œuvre les différentes marges générales des opérations

Comportements professionnels :

- Bon relationnel
- Rigueur et sens de l'organisation
- Maîtrise de soi dans les situations difficiles
- Disponibilité
- Sens aigu de la discipline

> Conditions particulières d'exercice

- Travail fréquent en extérieur et par tous types de temps
- Environnement à risques majeurs
- Contrainte du lieu de résidence durant le temps de service en travail posté
- Aptitude physique et médicale définie réglementairement
- Horaires irréguliers (soirées, congés de fin de semaine, jours fériés) avec amplitude variable en fonction de l'organisation des astreintes de l'activité opérationnelle
- Possession des unités de valeur de formation d'équipier

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution technologique des équipements et des matériels

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Formations permanentes aux nouveaux matériels et équipements

> Proximité avec d'autres emplois

- Chef d'équipe